

# Communiqué de Mgr Fellay : ordination déplacées

Publié le 24 mars 2009  
Mgr Bernard Fellay  
2 minutes

---

A la demande du Saint-Siège, nous avons décidé de déplacer les ordinations du sous-diaconat qui devaient avoir lieu à Zaitzkofen, en Allemagne, **ce samedi 28 mars**. Elles auront lieu au séminaire d'Ecône, en Suisse, à la même date.

Cette décision se veut un geste d'apaisement après la levée des injustes condamnations qui pesaient sur les évêques de la Fraternité et les violentes réactions qui s'ensuivirent. De fait, nous regrettons que certains évêchés en aient profité pour mener une fronde ouverte contre le Souverain Pontife. Nous sommes particulièrement écœuré par l'attitude de l'évêché allemand qui n'a de cesse de nous manifester son hostilité dénuée de charité et ses continuels procès d'intention, nous traitant « avec haine, sans crainte ni réserve », comme l'a justement relevé le Saint-Père dans sa lettre du 10 mars dernier.

Nous savons que notre situation, au regard du droit de l'Eglise, est imparfaite. Ceci n'est pas nouveau et est intimement lié à la crise que traverse l'Eglise et à l'état de nécessité qui en découle. Dès lors, il ne sert à rien d'invoquer le droit pour tenter d'étouffer la vie de notre société sacerdotale. Les autres ordinations auront lieu comme prévu ; jamais il n'a été question de les supprimer. En effet, l'acte bienveillant du Saint-Siège ne saurait être interprété comme une volonté d'asphyxier la Fraternité Saint-Pie X.

Nous nous en tenons au calendrier indiqué par **le décret du 21 janvier** dernier qui prévoit des « entretiens nécessaires » au sujet du concile Vatican II et de ses nouveautés. Nous réitérons au Saint Père l'assurance de notre prière pour que de ces discussions doctrinales jaillisse la pleine lumière de la Vérité tout entière.

Menzingen, le 24 mars 2009

+ **Bernard Fellay**, Supérieur Général